

Fiche technique

Granovit 80

Crépi de ciment universel

Description du produit	Granol Granovit 80 est un crépi d'égalisation à prise accélérée à base de ciment avec une granulométrie maximale de 0.8 mm pour l'application à l'intérieur et extérieur. Il a une forte capacité de résistance et est facile à travailler.
Composition	Liants: ciment, agents de liant organiques Additifs: matières de remplissage minérales Adjuvants: entraîneur d'air, additif de rétention d'eau, etc.
Champ d'application	Granovit 80 est particulièrement indiqué pour l'assainissement et la rénovation. Il adhère sur carrelages et pierres naturelles (même polies), béton, briques, briques silico-calcaires, crépis de fond synthétiques ou à base de ciment, crépis lisses, ribages, peintures, sur panneaux divers liés en ciment, métal, divers panneaux en bois, etc. Granovit 80 convient aussi pour poser des profils, ne convient pas sur l'alu et utilisation limitée sur les panneaux OSB. Idéal pour recevoir de carrelages (aussi en grand format), ribages de finitions minéraux et synthétiques, giclages et spatulations etc. Grâce à sa prise spéciale, un traitement ultérieur peut être effectué après 3 jours (sur carrelages après 5 jours) en cas des bonnes conditions sur le chantier en conformité des instructions de mise en œuvre de la couche suivante.
L'épaisseur de la couche	3 - 10 mm En cas de support pour le carrelage: 5 mm
Consommation	par m ² env. 1.3 kg/mm
Form de livraison	Sac à 25 kg
Traitement	Addition d'eau par sac env. 7-8 litres Temps de traitement env. 40 minutes; il peut être gratté après env. 1 h et pendant 1 heure. Ne pas travailler en dessous de +5° C Granovit 80 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et secs. Pour deux couches, la première est à gratter impérativement. Granovit 80 ne doit pas être mélangé avec d'autres produits.

Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Faible en chromate selon SN EN 196/10.

Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm],

CAS-Nr. 65997-15-1,

EG-Nr. 266-043-4

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Laver immédiatement et abondamment avec

de l'eau. P305+P351+P338: EN CAS DE

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. P271: Utiliser

seulement en plein air ou dans un endroit

bien ventilé. P501e: Eliminer le conte-

nu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

